

■ **EDG SA**, à Nyon, chemin du Canal 5. Nouvelle société anonyme. Statuts: 9 juillet 2003. But: commerce de produits pharmaceutiques et cosmétiques, licences marques et brevets. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 200 actions nominatives de CHF 500, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. La société est engagée par la signature individuelle de Daout David, de Morges, à Echichens, administrateur unique, et Klafstad Cathrine, de Norvège, à Oslo (Norvège), directrice générale. Réviseur: Rudolf Probst, à Martigny.
Journal no 7189 du 28.07.2003
(01112548 / CH-550.1.035.424-9)